

DIRECTION

Direction générale des affaires consulaires (JPD)
Direction des services d'urgence (JPE)
Direction de la gestion des cas (JPO)

RESPONSABILITÉS

- Dispenser des services aux Canadiens en difficulté à l'étranger. Les services sont assurés dans diverses conditions : désordres civils, catastrophes naturelles, enlèvements, prises d'otages, détournements d'avion, problèmes d'enlèvement et de garde d'enfants, décès, victimes d'actes criminels, arrestation et détention, difficultés financières, perte du passeport, demandes de citoyenneté et personnes disparues. La Direction générale gère et dirige le personnel consulaire des missions dans plus de 270 bureaux à l'étranger et constitue le point de contact pour les parents et les amis au Canada. La Direction générale collabore étroitement avec le personnel des députés et des ministres à qui les électeurs ont demandé de l'aide.
- S'occuper du Centre des opérations du Ministère. Le Centre, qui fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, vise à aider le personnel ministériel dans les cas d'appels venant du Canada et de l'étranger, et de difficultés rencontrées par des citoyens après les heures ouvrables.
- Administrer un programme de communications avec les voyageurs canadiens, qui comprend de nombreuses publications concernant la sécurité dans le cadre de voyages ainsi que des renseignements et des rapports sur les voyages portant sur 223 pays ou destinations.

DÉLAIS

- Les services consulaires sont offerts 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, partout dans le monde.

CONTACTS

Gar Pardy	Directeur général	Bureau : 996-0639
		Cellulaire : 720-1705
		Télécopieur : 943-2434
Helen Harris	Directrice, Services d'urgence	Bureau : 996-8893
		Cellulaire : 794-1422
		Télécopieur : 943-1054

